



Gestion intégrée des espaces verts

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Territoire de la Côte Ouest

Service Environnement
1 Rue Eliard Laude Bp 49
www.tco.re

AW
admin
ADEME
alexandre.bonne@smile.fr

Mots-clés: Espace privé EMPLOYE, , MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, DECHETS VERTS, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Cette action est menée dans le cadre du programme local de prévention des déchets de l'intercommunalité de l'Ouest de la Réunion (Territoire de la Côte Ouest - 5 communes - 212 000 hab).

L'action nait de plusieurs constats:

- 70% des foyers du TCO pratiquent le jardinage (intérieur / extérieur).
- 30% des déchets ménagers et assimilés sont des déchets verts (169 kg/hab en 2012).
- la zone ouest connaît une longue période de sécheresse dans les bas de l'île et les services consomment de grandes quantités d'eau (1 million de m3).
- l'évacuation des déchets verts par les services environnement communaux représentent des coûts importants.
- les installations de traitement intercommunales (1 plateforme de broyage et 1 de compostage) sont saturées.

Les pratiques du paillage (feuilles, tontes, BRF) et du compostage conviendraient parfaitement pour réduire la quantité de déchets verts à traiter tout en favorisant la sensibilisation du public qui est informé des mesures et des enjeux au travers de panneaux. Ce sont aussi des pratiques qui tendent à respecter le cycle de la matière organique qui retourne au sol.

Deux communes ont acceptés de tester ces pratiques sur des espaces verts et des cimetières.

Si ces opérations s'avèrent concluantes et que les agents adoptent les nouvelles pratiques, l'objectif sera de subventionner des broyeurs pour augmenter la part des déchets traités in situ.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Favoriser les changements de pratiques de gestion des espaces verts au profit de l'utilisation et la valorisation des déchets verts in situ.
- Sensibiliser le public et les agents d'entretien à des pratiques de jardinage au naturel écologiquement et économiquement plus efficaces.
- Réduire la quantité de déchets verts apportés sur les plateformes de broyage/compostage
- Maîtriser les frais de gestion des espaces verts des communes.

Résultats quantitatifs:

- Réduction de la quantité de déchets verts.
- Réduction des enlèvements de déchets verts: - 17 rotations vers la station de compostage
- 5 sites lancés (4 cimetières et 1 espace vert)
- Augmentation de la part des habitants pratiquant le compostage (à vérifier)

Résultats qualitatifs :

- Bonne visibilité de l'action
- Exemplarité vis à vis de la population
- Participation de la population au compostage (cas des cimetières)
- Diminution de la charge de travail des agents communaux (enquête satisfaction)
- Intérêt des autres agents pour ces nouvelles pratiques

MISE EN OEUVRE

Planning:

Exemple du cimetière paysager :

Décembre 2013 Rencontre avec le directeur du service environnement (commune du Port)

Février 2013 Présentation du principe de l'action au chef d'équipe et aux agents. Lancement du projet

Avril 2013 Mise en place des outils de communication à l'attention des usagers (consignes compostage, utilité de l'action, promotion du compostage domestique).

Juin 2013 Publication d'un article (Journal intercommunal + journal régional)

Août 2013 Point d'étape ; Enquête de satisfaction (agents) ; Enquête auprès des usagers

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

Formation et accompagnement lors du démarrage par l'animateur du programme de prévention : 5% ETP

Deux médiateurs chargés du suivi de l'opération et enquêtes auprès des usagers: 2,5% ETP

Moyens financiers :

4000 € de pose de panneaux (24 panneaux : consignes composteurs + explication de la démarche et incitation à la pratique du compostage domestique)

1200 € pour les composteurs (livraison incluse)

Moyens techniques :

Pas de moyens techniques spécifiques.

Partenaires mobilisés :

Service environnement et service funéraire de la commune du Port.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Cette action est parfaitement reproductible. Il est possible d'appliquer ces principes à un seul espace vert (cours d'une école par exemple) comme à l'ensemble des espaces verts d'une commune.

Dans notre cas, les premiers sites servent d'exemples pour convaincre les autres communes ou d'éventuelles partenaires.

Difficultés rencontrées :

L'action se base sur les concepts de la permaculture et de la gestion différenciée. L'originalité réside dans la communication à faire autour des pratiques (qu'est ce que le paillage? le BRF?...). C'est une sensibilisation qui se base sur le principe d'exemplarité: "nous nous efforçons de faire ce que nous souhaiterions que les habitants fassent" !

Recommandations éventuelles:

Il est impératif de **choisir les sites en fonction des agents qui y travaillent** : si les agents sont intéressés, il n'y a aucun problème particulier ; si ce n'est pas le cas, le projet peut devenir un vrai casse-tête nécessitant un suivi plus régulier et donc beaucoup plus de temps.

La plus grande difficulté consiste à convaincre les agents du bienfondé de ces nouvelles pratiques. Souvent vous entendrez que « le paillage, c'est moche »... Il faut accepter de prendre le temps d'expliquer et surtout bien accompagner le lancement (montrer comment se pratique le paillage, le compostage).

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.